

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MIFI

COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DU CONTENTIEUX



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

MIFI DIVISION

BAFOUSSAM CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

LEGAL AFFAIRS AND LITIGATION
UNIT

000045

N°...../CRP/CUB/SG/CAJC

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

Le Maire de la Ville de Bafoussam informe le public que de nombreux accidents se produisent de plus en plus dans la ville de Bafoussam le long des nationales N° 04 et 06 à cause du stationnement des camions ou des gros porteurs entre 19h00 et 5h00.

Afin de prévenir ces accidents qui deviennent récurrents, il est désormais interdit de stationner ou de garer un camion ou un gros porteur le long desdites routes dans l'intervalle de temps susmentionné sous peine d'une amende de simple police.

Le Maire de la Ville sait pouvoir compter sur le civisme et le sens de responsabilité des usagers de la route.

AMPLIATIONS :

- PREFET/MIFI
- GROUPEMENT REGIONAL VOIE PUBLIQUE/OUEST
- COMCENTRAL/SECURITE PUBLIQUE/BAFOUSSAM
- CT
- RECEVEUR MUNICIPAL
- DSTA
- DAG
- CAJC
- SERVICE POLICE MUNICIPALE
- LARGE DIFFUSION
- AFFICHAGE
- ARCHIVES
- CHRONO

Bafoussam, le **05 SEPT 2022**
LE MAIRE DE LA VILLE,



Roger Tafam